



Avis d'audience publique et de financement des participants

Le 6 février 2020

Réf. 2020-H-04

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique les 17 et 18 juin 2020 afin d'examiner une demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) concernant la modification du permis de déclassement de l'installation de gestion des déchets de Douglas Point. L'installation, qui se trouve sur le site de Bruce Power, à Tiverton (Ontario), abrite l'ancien réacteur de puissance de 200 mégawatts de Douglas Point.

Le réacteur de Douglas Point a été mis à l'arrêt de manière définitive en 1984. La phase 2 du déclassement (stockage sous surveillance) se déroule depuis 1988. Les LNC demandent maintenant la modification de leur permis afin d'autoriser la phase 3 du projet de déclassement, qui comprendrait le déclassement actif et la démolition des installations qui restent.

Date : Les 17 et 18 juin 2020
Lieu : Dans la collectivité (à déterminer)
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **75 000 \$** pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande des LNC et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions propres au sujet examiné. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie entre tous les bénéficiaires admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN est le **6 mars 2020**.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décision sont invitées à présenter des commentaires sur la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **4 mai 2020** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire incluant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du demandeur

Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire des LNC et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinées lors de l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **2 avril 2020**.

Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-992-8469 ou 1-800-668-5284

Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cpsc.interventions.ccsn@canada.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)